

## **XVe congrès de l'AFEP – No(s) futuré(s) : crises, conflits et matérialité dans les économies du XXI<sup>e</sup> siècle**

### *Atelier économie politique de la protection sociale et de la santé*

**Comité d'organisation** : Laura Alles (CEPN, USPN), Alice Bétoule (CEPN, USPN), Victor Duchesne (CEPN, USPN)

Le système de protection sociale est à un tournant, avec d'un côté des besoins renouvelés<sup>1</sup> et, de l'autre, une contrainte budgétaire exacerbée qui s'accompagne de transformations internes tirées notamment par la financiarisation. Si le système de santé et de protection sociale français a fait preuve d'une résilience importante, en dépit de la crise du COVID-19 et malgré le manque de moyens, les défis à venir pourraient soit achever sa transformation néolibérale soit se traduire par un effondrement sans projet politique alternatif.

En effet, l'ampleur des enjeux démographiques aussi bien des professionnels de santé (Bachelet & Anguis, 2017) et du social que des bénéficiaires en termes de caractéristiques sociologiques (vieillesse, etc.) (Parent, 2024) et quantitatifs (solde naturel négatif) ont des conséquences financières au niveau des recettes et des dépenses qui vont nécessairement conduire à des transformations structurelles.

Ainsi, dans la continuité de l'atelier « Santé et protection sociale » de 2023 du XII<sup>e</sup> Congrès de l'AFEP sur le thème "*Crises et inégalités : Comment habiter le monde de demain*" cet atelier cherche à la fois à approfondir l'analyse des transformations en cours du système de santé et protection sociale français et à susciter des propositions de solutions pour envisager son avenir au-delà d'un effondrement annoncé.

En termes d'objet, précisons que cet atelier retient une définition large de la protection sociale et de la santé qui ne se limitent ni à la Sécurité sociale ni au système hospitalier, mais intègre bien l'ensemble des acteurs relevant de l'ensemble des secteurs financés par la protection sociale (santé, petite-enfance, autonomie, etc.). Les approches comparatives sont également les bienvenues.

Deux axes de travail et une perspective transversale sont envisagés pour cet atelier économie politique de la santé. Les communications attendues peuvent s'inscrire dans ces axes ou bien évidemment à leur croisée. Le panel est ouvert aux contributions d'économistes et à celles d'autres spécialistes du champ en sciences humaines et sociales.

**Le premier axe de travail vise à interroger le phénomène de financiarisation en matière de protection sociale et de santé** aussi bien en tant que réalité économique que de concept théorique, et ce, en France et dans une approche comparative. Le constat sur la financiarisation du système de santé et de protection sociale français et de secteurs qu'il finance (petite enfance, autonomie, etc.) fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus aussi bien académique

---

<sup>1</sup> La transition épidémiologique principalement liée à l'allongement de l'espérance de vie et aux progrès de la médecine soutenus par des systèmes de protection sociale forts, se traduit par un passage d'une majorité de pathologies infectieuses aiguës vers une majorité de pathologies chroniques (Leys, 2010)

qu'institutionnel (Alles, 2025 ; Leymarie, 2025, Lavenir et al., 2025). Au-delà de ce constat, cet atelier cherche ainsi à travers ce premier axe de travail à explorer principalement trois questions:

- D'un point de vue empirique, est-ce que les travaux en matière de financiarisation du système de protection sociale et des secteurs qui lui sont associés ont épuisé le constat ou reste-t-il encore des territoires inexplorés ? Nous encourageons notamment les propositions de communication portant sur des territoires de la financiarisation en cours d'exploration aussi bien dans certains secteurs spécifiques (centre de santé, etc.) que dans une approche comparative avec la France.
- D'un point de vue plus théorique, est-ce que le concept de financiarisation est aujourd'hui suffisant pour explorer les transformations du système de protection sociale et des secteurs qui lui sont associés ? Dans quelle mesure s'articule-t-il ou non avec le concept de capitalisme sanitaire (Batifoulier & Da Silva, 2022), des concepts plus anciens de marchandisation (Batifoulier et al., 2021) ou de néolibéralisme, ou de manière plus générale avec la notion de capitalisme dans toute sa diversité.
- Dans une perspective plus prospective et appliquée, les propositions formulées notamment par les administrations et les acteurs syndicaux ou associatifs qui visent à réguler ou remettre en cause le processus de financiarisation sont-elles à la hauteur des enjeux soulevés par les travaux académiques en la matière ?

Le *deuxième axe vise à interroger les évolutions du système de protection sociale et de santé du point de vue du travail*, dans la mesure où la financiarisation, l'austérité en matière de protection sociale, en dehors de la crise du Covid, et la transformation du financement de protection sociale ne sont pas neutres en termes de condition, d'organisation et de conception du travail. Il s'agit dans cet axe d'interroger le lien entre protection sociale et santé de sa perspective la plus macro-économique en termes de questionnement autour du rapport salarial à la plus micro-économique en termes de conditions de travail des professionnels des secteurs financés par la protection sociale, mais aussi de manière plus générale dans d'autres secteurs d'activité sujets à la financiarisation. En effet, le lien entre travail et santé – protection sociale a fait l'objet d'une réactualisation importante à travers des travaux en économie politique qui visent à la fois à prendre en compte des dimensions ignorées, comme le genre et qui réinterprète de manière extensive la notion de rapport salarial (Berthonnet et Clos, 2022 ; Gallois, 2025). En parallèle de ces travaux, on trouve une série de travaux qui viennent remettre en cause l'efficacité des évolutions du financement de la protection sociale qui ont été réalisées depuis le début des 1990 (Carbonnier, 2025 ; Abdelsalam et al., 2025).

Dans la continuité de ces travaux, ce deuxième axe de travail cherche à explorer plus spécifiquement trois questions dans les secteurs liés à la protection sociale :

- Dans quelle mesure la protection sociale repose-t-elle et doit-elle reposer sur le monde du travail en termes de financement ?
- Observe-t-on une évolution des conditions de travail des professionnels des secteurs financés par la protection sociale dans ce contexte de financiarisation et d'austérité budgétaire ?

- Quel impact de l'évolution des conditions de travail sur la santé et quelles réponses possibles du système de santé et de protection sociale ?

A ces deux axes de travail vient s'ajouter ***une perspective de travail sur les futurs possibles du système de protection sociale et des secteurs qui lui sont associés***. Cette perspective de travail se veut être à la fois transversale aux deux précédents axes de travail afin d'inciter les communicants à intégrer cette dimension prospective à leur proposition de communication et, en même temps, un troisième axe de travail à part entière. En effet, si les questionnements de l'économie politique raisonnent avec ceux portés par certains acteurs de la société associatifs, syndicaux, politiques et même institutionnels, les liens avec eux quant aux solutions opérationnelles ou en raison des conditions de faisabilité tendent à diverger face très souvent à l'ampleur des transformations proposées par ces derniers. On peut ainsi se demander si les économistes sont condamnés à ne mettre en évidence que l'effondrement d'avancées et conquêtes sociales passées ou s'ils peuvent contribuer au développement de projets de sociétés capables de répondre aux évolutions qu'ils mettent en évidence. L'objectif ici est donc d'ouvrir un espace de discussions académiques sur des travaux qui visent à penser le(s) futur(s) en matière de protection sociale et de santé, y compris au-delà de ses frontières traditionnelles, et qui permettent d'esquisser un monde futur désirable. Pour penser le futur, cet axe de travail vise à accueillir des communications qui s'appuient soit sur des :

- Expériences historiques comme les régimes dits "pionniers de Sécurité sociale", des offres de santé et plus largement de services sociaux de Sécurité sociale, mutualistes, associatifs ou communautaires, etc.
- Expérimentations en cours comme celles qui s'inscrivent en santé dans le cadre de l'article 51, de territoires zéro chômeur, ou dans de nouveaux champs possibles de la protection sociale, comme l'alimentation.
- Essais prospectifs plus ambitieux ou de réflexions autour de propositions de transformations radicales portées par organisations politiques et syndicales ou de certains auteurs de sciences sociales en termes de communs, de convivialité, d'autogestion ou de planification.

### **Modalités de soumission et calendrier**

Les résumés de proposition de communication académique (2 pages) sont attendus pour le 15 mars 2026. Ils sont à déposer sur la plateforme du colloque, pour cela choisissez d'abord « Ateliers thématiques » puis le nom de la thématique de l'atelier « Santé et protection sociale » (et non « thématique générale »). **PROLONGATION JUSQU'AU 4 AVRIL 2026**

Ils sont également à envoyer à l'adresse suivante : [panel.sante.afep@gmail.com](mailto:panel.sante.afep@gmail.com)

La notification d'acceptation de la communication sera envoyée aux auteurs le 31 mars 2026

Les papiers complets sont attendus courant mai 2026, pour mise en ligne sur le site du congrès sauf avis contraire des auteurs et autrices. Le comité d'organisation de l'atelier invite au maximum les auteurs et autrices à proposer au moins un papier court afin de favoriser au mieux les échanges.

## Bibliographie

Abdelsalam A., Delatte, A.-L. et Guillaume, A.,(2025) "La place des dépenses fiscales et socio-fiscales dans le système des prélèvements et dépenses publics en France depuis 1979 : une base de données inédite", Revue d'économie politique, n°135(3).

Bachelet, M., & Anguis, M. (2017). *Les médecins d'ici à 2040 : Une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée* (No. 1011; Etudes et Résultats). Direction de la recherche, des Etudes et de l'Evaluation Statistique (DREES) - Ministère des Solidarités et de la Santé.

Batifoulier, P., & Da Silva, N. (2022). L'Etat et la santé. Une économie politique du capitalisme sanitaire. *Économie et institutions*, 30-31.

Batifoulier, P., Duchesne, V.,Ginon, A.S. (2021) . La construction d'un « marché éduqué » de l'assurance santé : une réorientation de la solidarité ?. *La Revue de l'IRES*, 2021, N° 103-104 (1).

Carbonnier C. (2025) "Toujours moins ! L'obsession du coût du travail ou l'impasse stratégique du capitalisme français", Paris, La découverte.

Leymarie, A. (2025) « Transformations in the governance of French medical laboratories », *Revue de la régulation* [En ligne], 37

Parent, C. (2024). *Le nombre d'infirmières augmenterait fortement d'ici à 2050, mais moins que les besoins en soins de la population vieillissante* (No. 1319; Etudes et Résultats). Direction de la recherche, des Etudes et de l'Evaluation Statistique (DREES) - Ministère des Solidarités et de la Santé.